

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	Intitulé du module	Méthodologie	2013-2014
	<b>Code</b> S.ER.SO.2321.F.13	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 5 ECTS	<b>Langue(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	<b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b> <b>Compétences visées</b> Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.		
	<b>Buts</b> Décrire l'origine et la place du mouvement de l'Evidence-based Practice (EBP) dans les professions de santé. Identifier le type de questions auxquelles peuvent répondre les différents designs de recherche ainsi que leurs caractéristiques, leurs qualités et leurs limites. Appréhender les différentes modalités d'évaluation utilisées en recherche et identifier leurs qualités et limites. Analyser et évaluer de manière structurée une étude clinique, quantitative et qualitative. Trouver des guides de pratique, des recommandations cliniques, des articles de synthèse, des articles de recherche et d'autres sources qui puissent répondre à une question clinique. Appliquer la procédure EBP, de la formulation d'une question à la rédaction d'une synthèse de réponse et discuter son intérêt clinique.		

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1 <b>Intitulé du module</b>	<b>Méthodologie</b>	<b>2013-2014</b>
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>		
Unité 1. Evidence-based practice, 2 ECTS (M. Bertrand Leiser, N. Kühne, J. Longchamp Reuge, N. Pernet)		
Unité 2. Designs de recherche, 2 ECTS (M. Bertrand Leiser, N. Kühne)		
Unité 3. Méthodes de collecte de données et analyses, 1 ECTS (M. Bertrand Leiser, N. Kühne)		
<b>Modalités pédagogiques générales</b>		
61 périodes de cours		
Cours ex-cathedra, lectures, exercices.		
<b>Unité 1. Evidence-based practice</b>		
23 périodes		
Epistémologie (4 périodes)		
Démarche EB (4 périodes)		
Recherche documentaire (8 périodes)		
Guide de pratique (2 périodes)		
Analyse structurée d'une étude qualitative (2 périodes)		
Analyse structurée d'une étude quantitative (2 périodes)		
Application de la démarche EBP (1 période)		
<b>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques</b>		
Cours ex-cathedra, lectures, exercices. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.		
<b>Unité 2. Designs de recherche</b>		
22 périodes		
Designs qualitatifs (8 périodes)		
Echantillonnage et designs quantitatifs (8 périodes)		
Revue systématiques et méta-analyses (4 périodes)		
Méta-synthèses (2 périodes)		
<b>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques</b>		
Cours ex-cathedra, lectures, exercices. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.		
<b>Unité 3. Méthodes de collecte de données et analyses</b>		
16 périodes		
Construction/collecte de données (4 périodes)		
Instruments de mesure (4 périodes)		
Statistiques descriptives (4 périodes)		
Statistiques inférentielles (4 périodes)		
<b>Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques</b>		
Cours ex-cathedra, lectures, exercices. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.		
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
<b>Buts de l'évaluation</b>		
Vérifier la compréhension de la démarche EB et la capacité à l'appliquer. Vérifier la capacité à énoncer les caractéristiques spécifiques des designs, des méthodes et des analyses vus en cours.		
<b>Forme</b>		
Examen écrit individuel d'une durée de 1h30 en semaine 42. La note obtenue compte pour 1/4 de la note du module.		
Evaluation au fil du cours sur la base des exercices rendus (analyse d'une étude qualitative et analyse d'une étude quantitative). La note obtenue compte pour 1/4 de la note du module.		
Dossier à rendre en semaine 7. La note obtenue compte pour 1/2 de la note du module.		
<b>7 Modalités de remédiation *</b>	<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible	<input type="checkbox"/> remédiation possible	
<input type="checkbox"/> pas de remédiation	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation	
<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
<b>Autres modalités de remédiation</b>		
En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les évaluations (examen, exercices ou dossier) ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des évaluation-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des évaluation-s remédiée-s avec la note de la ou des évaluation-s réussie-s en 1 <sup>e</sup> session. L'examen écrit est refait en semaine 27. Les dossiers sont complétés ou corrigés pour la semaine 27. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.		
<b>8 Remarques</b>		
<b>9 Bibliographie</b>		
Fortin, M-F. (2010). <i>Fondements et étapes du processus de recherche</i> . Montréal: Chenelière Éducation.		
Gross Portney, L., & Watkins, M. P. (2009). <i>Foundations of clinical research. Application to practice</i> (2e éd.). Upper Saddle River, NJ: Pearson Education Inc.		
Kielhofner, G. (2006). <i>Research in occupational therapy methods of inquiry for enhancing practice</i> . Philadelphia: F. A. Davis.		
Taylor, M. C. (2007). <i>Evidence-based practice for occupational therapists</i> . Oxford: Wiley-Blackwell.		

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Méthodologie</b>	<b>2013-2014</b>
---	---------------------------	---------------------	------------------

10 **Enseignants**  
 Bertrand Leiser Martine  
 Kühne Nicolas  
 Longchamp Reuge Joëlle  
 Pernet Nicolas

**Nom du responsable de module \***  
 BERTRAND LEISER Martine

**Descriptif validé le \***  
 05.09.2013

**Descriptif validé par \***  
 MEYER Sylvie

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	<b>Performances et habiletés manuelles</b>		<b>2013-2014</b>
<b>Code</b> S.ER.SO.2322.F.13	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>2 Organisation</b>			
<b>Crédits ECTS *</b> 5 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français		
<b>3 Prérequis</b>			
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
<b>Autres prérequis</b>			
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
<b>Compétences visées</b>			
<p>Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.</p> <p>Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.</p> <p>Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.</p>			
<b>Buts</b>			
<p>Choisir des instruments de mesure valides des fonctions, habiletés et performances.</p> <p>Utiliser différents matériaux et outils pour la confection d'orthèses.</p> <p>Confectionner les patrons et les moulages de différentes orthèses de base en rééducation de la main.</p> <p>Proposer des modalités d'évaluation et des interventions de rééducation (remédiation), de maintien, d'adaptation et de prévention, adaptées à des situations vécues par des personnes qui présentent des affections du membre supérieur.</p>			

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	<b>Performances et habiletés manuelles</b>	<b>2013-2014</b>
<p><b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b></p> <p><b>Unité 1. Evaluation des performances et des habiletés manuelles, 1 ECTS</b> (M. Bertrand Leiser, J. Corpataux, M. Jaques)  <b>Unité 2. Rééducation des performances et des habiletés manuelles, 2 ECTS</b> (C. Allemann, J. Jucker, M. Bertrand Leiser)  <b>Unité 3. Orthèses du poignet et de la main, 2 ECTS</b> (I. Blaser, C. Rambaud, C. Rosselet)</p> <p><b>Modalités pédagogiques générales</b>            78 périodes de cours            Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations.</p> <p><b>Unité 1. Evaluation des performances et des habiletés manuelles</b>            16 périodes            Introduction : buts, types, valeurs de références (2 périodes).            Préhension : définition, développement, dimensions, étapes, typologie (2 périodes).            Goniométrie : définition, instrumentation, procédures, méthode du passage à zéro (méthode-0-neutre), autres mesures de la mobilité des doigts (4 périodes).            Evaluations des fonctions (force de préhension, force des pinces, douleur : échelle visuelle analogue, questionnaire de St-Antoine) (4 périodes).            Evaluations des habiletés, des capacités et de la participation (Box and blocks test, Nine hole peg test, Purdue pegboard test, CAHAI, TEMPA, questionnaire Abilhand, questionnaire DASH) (4 périodes).</p> <p><b>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques</b>            Cours ex-cathedra, lectures, démonstrations, expérimentations.</p> <p><b>Unité 2. Rééducation des performances et des habiletés manuelles</b>            30 périodes            Pratique auprès de personnes avec des affections de la main ou du poignet (peau, articulations, tendons, muscles, nerfs): incapacités, évaluations et interventions (20 périodes).            Pratique auprès de personnes avec des affections du coude, du bras et de l'épaule (os, articulations, muscles et tendons, nerfs périphériques), incapacités, évaluations et interventions (2 périodes).            Pratique auprès de personnes atteintes d'arthrite ou de rhizarthrose : incapacités, évaluations et interventions (4 périodes).            Pratique auprès de personnes avec une atteinte du membre supérieur à la suite d'une lésion cérébrale : Incapacités, évaluations et interventions (4 périodes).</p> <p><b>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques</b>            30 périodes            Cours ex-cathedra, lectures. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.</p> <p><b>Unité 3. Orthèses du poignet et de la main</b>            Introduction: Historique, étymologie, terminologie et classification, buts (2 périodes).            Considérations anatomiques, biomécaniques et techniques, l'évaluation, les points de pression, le contrôle, la durée de port, les matériaux (4 périodes).            Démonstrations et confection de plusieurs patrons d'orthèses statiques et d'une orthèse dynamique (8 périodes).            Démonstrations et confections de plusieurs orthèses statiques et d'une orthèse dynamique (découpages, moulages et finitions) (18 périodes).</p> <p><b>Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques</b>            32 périodes            Cours ex-cathedra, lectures, démonstrations, exercices, expérimentations.</p>		
<p><b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b></p> <p><b>Buts de l'évaluation</b>            Vérifier la capacité à énoncer les caractéristiques spécifiques des démarches d'évaluation et d'intervention et à en proposer pour des personnes qui présentent des affections du membre supérieur. Vérifier la capacité à planifier la conception et à réaliser des orthèses adaptées pour des personnes qui présentent des affections de la main et du poignet.</p> <p><b>Forme</b>            Un examen écrit individuel d'une durée de 1h30 pour l'unité 2 en semaine 42. La note obtenue compte pour 2/5 de la note du module.            Un dossier pour l'unité 1 à rendre à la semaine 42. La note obtenue compte pour 1/5 de la note du module.            Pour l'unité 3, la réalisation pratique d'une orthèse de la main sur la base d'une fiche technique lors du 3e cours, à la semaine 40 et un dossier réalisé en dyade sur la conception et la réalisation d'une orthèse de la main à rendre lors du dernier cours à la semaine 42. La note de l'unité 3 correspond à la moyenne la note de la réalisation pratique et de celle du dossier. La note obtenue compte pour 2/5 de la note du module.</p>		
<p><b>7 Modalités de remédiation *</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible  <input type="checkbox"/> pas de remédiation  <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)</p> <p><b>Autres modalités de remédiation</b>            En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. L'examen écrit est refait en semaine 7. Les dossiers sont complétés ou corrigés pour la semaine 7. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.</p>	<p><b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b></p> <p><input type="checkbox"/> remédiation possible  <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation  <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)</p>	
<p><b>8 Remarques</b></p>		

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé

**Filière :** Ergothérapie

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Performances et habiletés manuelles</b>	<b>2013-2014</b>
----------	---------------------------	--	------------------

**9 Bibliographie**

- Cooper, C. (2013). *Fundamentals of hand therapy: clinical reasoning and treatment guidelines for common diagnoses of the upper extremity*. St. Louis : Mosby Elsevier.
- Falkenstein, N., & Weiss, S. (2013). *Hand and upper extremity rehabilitation: A quick reference guide and review*. Saint Petersburg, FL : Exploring Hand Therapy.
- Kapandji, I. A. (2011). *Physiologie articulaire : schémas commentés de mécanique humaine / T. 1, Membre supérieur : l'épaule, le coude, pronosupination, le poignet, la main et les doigts*. Paris: Maloine.
- Ryf C., Weymann A. (1999), *Range of motion - AO neutral-0 method*. Stuttgart: Thieme
- Skirven T., Ostermann L., Fedorczyk J., Amadio P. 2011). *Rehabilitation of the Hand and Upper Extremity*. Elsevier Mosby.
- Société française de rééducation de la main, Groupe d'étude de la main en orthèse et rééducation (GEMMSOR), Boutan, M., Thomas, D., Célérier, S., Casoli, V. & Moutet, F. (2013). *Rééducation de la main et du poignet. Atlas pratique d'anatomie et de rééducation*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson

**10 Enseignants**

Allemann Caroline  
Bertrand Leiser Martine  
Blaser-Noirat Isabelle  
Corpataux Justine  
Jaques Michel  
Jucker-Calame Jenny  
Rambaud Carine  
Rosselet Christiane

**Nom du responsable de module \***  
BERTRAND LEISER Martine

**Descriptif validé le \***  
10.09.2013

**Descriptif validé par \***  
MEYER Sylvie

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	Intitulé du module	Intégration 2	2013-2014
	<b>Code</b> S.ER.SO.2372.F.13	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre		
	<b>Autres prérequis</b> Mener en parallèle le stage de niveau I.		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b> <b>Compétences visées</b> Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique. Fb2 Analyser de manière constructive les avis des tiers. Cb1 Prendre des décisions concertées en tant que membre d'une équipe d'ergothérapeutes ou d'une équipe interprofessionnelle. Défendre dans les décisions d'équipe, les intérêts occupationnels des individus ou des groupes pris en charge. Cb2 Respecter les principes déontologiques de l'équipe, la confidentialité, les prescriptions médicales, ainsi que la spécificité d'autres groupes de professionnels. Cb3 Adopter une attitude respectueuse vis-à-vis des collaborateurs et collaboratrices, et soutenir la dynamique de l'équipe de manière constructive.		
	<b>Buts</b> Approfondir des éléments de la démarche clinique et du raisonnement professionnel. Clarifier la démarche d'evidence-based practice. Porter un regard réflexif sur sa pratique. Reconnaître les caractéristiques des professions voisines du domaine de la santé ou du social. Différencier les enjeux de la collaboration selon les professions et les situations.		
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b> <b>Unité 1. Analyses de pratique, 2 ECTS</b> (C. Bonetti, M. Demurger, C. De Preux, C. Genet) <b>Unité 2. Collaborations interprofessionnelles, 3 ECTS</b> (S. Meyer, vacataires)		
	<b>Unité 1. Analyses de pratique</b> 26 périodes : 4 avant le stage, 16 durant le stage, 4 à l'issue du stage. Les quatre périodes avant la formation pratique servent à envisager des objectifs de stage compte tenu du milieu de stage, des attentes spécifiques de l'étudiant-e et du niveau de stage. Elles sont suivies d'une visite du milieu de stage par l'étudiant-e et d'une phase de négociation de ces objectifs entre l'étudiant-e le ou la praticien-ne formateur-trice et l'enseignant-e de l'école. Deux jours de retour à l'école (16 p.), fixés au milieu du stage, en groupes, visent l'exploration de divers phénomènes rencontrés en stage et la clarification des démarches professionnelles : pratique centrée sur le client, démarche EBP, examen et évaluation, position des objectifs d'intervention, gestion et réalisation des séances, administration simple des situations. Les quatre périodes qui suivent la formation pratique servent à conclure la période et à donner sens aux acquis pour anticiper la suite de la formation. Une visite de stage par l'enseignant-e de l'école à l'étudiant-e et au ou à la praticien-ne formateur-trice, fixée au milieu du stage, permet sur la base d'un entretien de vérifier la progression des acquisitions de l'étudiant-e et le cas échéant de procéder aux ajustements.		
	<b>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques</b> Séminaires en groupes de 15 à 17 étudiant-e-s, présence obligatoire. Entretien tripartite lors de la visite. Rédaction d'un rapport de stage comprenant deux parties : A) l'évaluation d'un client et les objectifs d'intervention, B) la description complète d'une séance lors d'une intervention et la progression de cette intervention au fil des séances. Une version intermédiaire est rendue pour les analyses de pratiques et une version finale à la fin du stage.		
	<b>Unité 2. Collaborations interprofessionnelles</b> En suspens		
	<b>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques</b> Conférences Visites de milieux d'exercice de professions voisines		

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Intégration 2</b>	<b>2013-2014</b>
<b>6</b>	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
	<b>Buts de l'évaluation</b>		
	Vérifier l'atteinte des buts du module		
	<b>Unité 1. Modalités spécifiques</b>		
	La visite, les quatre périodes précédant l'entrée en stage, les 16 périodes de retour à l'école et les quatre périodes suivant le stage et le rapport de stage en version intermédiaire et finale sont l'objet d'une évaluation critériée remplie par l'enseignant-e de l'école qui suit l'étudiant-e en stage.		
	Toute absence à l'un ou l'autre des cours entraîne un 0 à cette partie de l'évaluation		
	Tout rapport rendu à l'école au-delà du délai: quatre jours ouvrables avant les analyses de pratique pour le rapport intermédiaire et le dernier lundi du stage pour le rapport final, obtient la note 0.		
	La note de l'unité 1 vaut pour 1/2 de la note du module		
	<b>Unité 2. Modalités spécifiques</b>		
	Dossier		
	La note de l'unité 2 vaut pour 1/2 de la note du module		
<b>7</b>	<b>Modalités de remédiation *</b>		<b>7a</b>
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<b>Autres modalités de remédiation</b>		
	En cas d'échec au stage au module de stage niveau I, l'unité de cours "analyse de pratique" n'est pas acquise et est reprise lors de la répétition du stage de niveau I.		
	En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session.		
	Pour l'unité 1 le rapport de stage est corrigé pour la semaine 7. Pour l'unité 2, le dossier est amélioré pour la semaine 27. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.		
<b>8</b>	<b>Remarques</b>		
<b>9</b>	<b>Bibliographie</b>		
<b>10</b>	<b>Enseignants</b>		
	<b>Nom du responsable de module *</b>		
	Sylvie Meyer		
	<b>Descriptif validé le *</b>	<b>Descriptif validé par *</b>	
	18.10.2013	Sylvie Meyer	



## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

### 1 Intitulé du module Formation pratique niveau I 2013-2014

**Code**  
S.ER.SO.2391.F.13

**Type de formation \***  
 Bachelor
  Master
  MAS
  EMBA
  DAS
  CAS
  Autres

<p><b>Niveau</b></p> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<p><b>Caractéristique</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<p><b>Type de module</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<p><b>Organisation temporelle</b></p> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
--	--	--	--

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
10 ETCS

**Langue(s)**  
 français

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

#### Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### Compétences visées

- Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.
- Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.
- Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.
- Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.
- Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.
- Cb2 Respecter les principes déontologiques de l'équipe, la confidentialité, les prescriptions médicales, ainsi que la spécificité d'autres groupes de professionnels.
- Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.

#### Buts

La première période de formation vise une compréhension générale de l'ergothérapie et met l'accent sur la démarche d'évaluation, la gestion des séances, la pratique centrée sur le ou la cliente, la pratique fondée sur les preuves scientifiques. Le stage permet de:

- observer, utiliser des instruments de mesure et évaluer les situations,
- réaliser et ajuster des séances de traitement,
- comprendre et documenter les contextes dans lesquels se trouvent les client-e-s,
- développer ses capacités de communication et de collaboration,
- intégrer des connaissances scientifiques et mener des démarches fondées sur des connaissances scientifiques,
- assumer les tâches administratives simples en relation avec le ou la client-e et le fonctionnement du service,
- saisir les rôles professionnels.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

#### Contenu et formes d'enseignement

Semestre 3, semaines 43 à 51

La formation pratique comprend neuf semaines d'exercice de l'ergothérapie incluant deux jours consécutifs d'analyse de pratique.

#### Modalités pédagogiques générales

Conformément aux Directives d'application de la formation pratique et sur la base du contrat pédagogique tripartite et des attentes formulées dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique, l'étudiant-e effectue les travaux organisés par le praticien formateur ou la praticienne formatrice, en particulier, il ou elle :

- participe à des traitements assumés par des ergothérapeutes, ou les poursuit en assumant l'ajustement des séances,
- prend en charge de nouveaux ou nouvelles client-e-s dans des cas simples,
- s'exerce à établir des profils occupationnels, à observer des performances et des environnements, à recourir à des instruments de mesure,
- cherche les preuves pour les interventions à mener,
- s'entraîne à mener une relation thérapeutique avec des client-e-s,
- s'intègre dans l'institution et dans le service et participe aux différentes activités de celui-ci,
- respecte les principes éthiques et déontologiques de la profession et du lieu de stage,
- assume les tâches administratives simples en lien avec les traitements conduits et avec le service,
- développe une pratique réflexive.

La période de formation pratique comprend une visite de stage ainsi que 2 jours d'analyse de pratique qui font partie du module Intégration 2 (voir fiche module correspondante). Ces deux prestations sont placées sous la responsabilité des enseignant-e-s de l'école.

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1 **Intitulé du module** **Formation pratique niveau I** **2013-2014**

6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

**Buts de l'évaluation**

Vérifier l'atteinte des 32 compétences (5 catégories) de formation pratique telles qu'elles sont attendues pour ce niveau I de stage et définies dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique.

**Formes générales de l'évaluation**

La formation pratique vaut 10 crédits.

La formation pratique est évaluée par le praticien formateur ou la praticienne formatrice selon les attentes posées dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique, tout en prenant en compte les éléments du contrat pédagogique tripartite.

Au fil du stage, l'évaluation est formative. Le formulaire d'évaluation permet de situer le niveau d'apprentissage, en particulier en vue de la visite de stage.

Au terme du stage, il est procédé à une évaluation sommative de la période de formation pratique.

Le taux de réussite est déterminé par le ratio entre le total des points des performances et le total des attentes. La validation du stage nécessite l'obtention d'un taux de réussite égal ou supérieur à 75%.

Un rapport final non rendu au praticien formateur ou à la praticienne formatrice dans le délai prescrit (en principe, le dernier lundi du stage) ne permet pas l'évaluation du stage. Au delà de la semaine 7, un rapport non rendu entraîne l'échec du module de stage de niveau I.

Tous les éléments d'information concernant l'évaluation de la formation pratique figurent dans le manuel d'utilisation du formulaire d'évaluation de la formation pratique. Les indications pédagogiques et administratives figurent dans les directives d'application de la formation pratique de la filière bachelor en ergothérapie de la HES-SO. Les analyses de pratique et la visite de stage sont décrites dans la fiche module du module Intégration 2.

7 **Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

L'échec du module, y compris pour une absence de plus de dix jours ouvrables, entraîne sa répétition durant la période de formation pratique suivante. Lorsque la période de formation pratique de niveau I est échouée, l'étudiant-e continue sa formation académique, mais la période de formation pratique suivante est du niveau I. Une période de formation pratique de neuf semaines, mais de niveau III est refaite en fin de formation dans un autre service d'ergothérapie. Les modalités sont discutées entre le ou la responsable de module et l'étudiant-e.

8 **Remarques**

9 **Bibliographie**

Base réglementaire de la filière  
Base réglementaire de l'institution de stage

10 **Enseignants**

De Preux Christine  
Démurger Magali  
Genet Catherine  
Meyer Sylvie

**Nom du responsable de module \***

JAQUES Michel

**Descriptif validé le \***

10.09.2013

**Descriptif validé par \***

MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine : Santé  
Filière : Ergothérapie

14-15

1 **Intitulé du module** **Modèles et interventions en promotion à la santé** ~~2013-2014~~

<b>Code</b> S.ER.SO.2425.F.13	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \*** 5 ECTS **Langues(s)**  français

3 **Prérequis**  
 avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***  
**Compétences visées**

- Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé.
- Ab2 Analyser l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.
- Bb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.
- Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.
- Eb1 Identifier chez l'individu les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.
- Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usagers et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.
- Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-é-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.
- Fb3 Transmettre son savoir spécifique aux usager-ère-s ou à d'autres personnes concernées.

**Buts**

- S'approprier les concepts de promotion santé et de santé communautaire.
- Comprendre les principes de la démarche de promotion à la santé.
- Identifier les besoins et les attentes d'une population, d'une communauté ou d'un groupe en matière de santé, repérer les ressources et les potentialités en vue de la mise en oeuvre d'un projet de promotion à la santé.
- ~~Comprendre l'enjeu et l'importance des représentations de la santé lorsque l'on s'engage dans un projet de promotion de la santé ou de santé communautaire.~~
- Identifier les rôles possibles que peuvent tenir les ergothérapeutes dans certaines problématiques de santé publique et développer de nouvelles formes d'intervention en ergothérapie.
- Connaître le contexte historique des pratiques communautaires en santé mentale.
- Donner des exemples de différentes pratiques communautaires en santé mentale.

supprimer

**Descriptif de module**

Domaine : Santé  
Filière : Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Modèles et interventions en promotion à la santé</b>	<b>2013-2014</b>
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
	<p><b>Unité 1 et 3. Modèles théoriques et interventions en promotion à la santé, 3 ECTS.</b> (C. Wilhem, N. Sperisen, M. Monin)</p> <p><b>Unité 2. La démarche communautaire en santé, 2 ECTS.</b> (M. Monin, N. Bacq, K. Skuza, A. Leroy, B. Zbinden, D. Scheder, R. Schuler, C. Bonetti)</p> <p><b>supprimer</b></p> <p><b>Unité 1 et unité 3 sont regroupées. Modèles théoriques et interventions en promotion à la santé</b></p> <p>48 périodes Concept et démarche de santé publique. Les repères relatifs à une approche en promotion à la santé (concept de qualité de vie, bien être, déterminants de la santé, théorie des représentations sociale de la santé). Méthodologie de projet en promotion à la santé - Le concept de projet - Analyse de la situation : besoin, demandes, réponse. Outil pour l'analyse de situation, et l'aide à la planification : OCR. Outil pour l'évaluation des projets : PREFFI. Les théories des changements de comportements (Health Belief Model, Social Cognitiv Théorie, locus of control, modèle intégrateur de Godin, modèle transthéorique de Prochaska et DiClemente). Promotion à la santé et les perspectives en ergothérapie.</p> <p><b>Modalités pédagogiques spécifiques</b> Présence dans le module de 3 tutorats supervisés par 3 professeurs. Ces tutorats permettent la conceptualisation du projet de promotion à la santé. Les tutorats permettent aux étudiant-e-s d'avoir un suivi de leurs investigations sur le terrain. Les tutorats font partie de l'évaluation du module La présence aux tutorats en tiers de classe est obligatoire.</p> <p><b>Unité 2. La démarche communautaire en santé</b> 28 périodes Les points de repères de la démarche communautaire en santé. Spécificité de la stratégie communautaire (diagnostic communautaire, implication des usagers dans une démarche de co-construction). Développement du mouvement des usagers en santé mentale. Définir les associations d'usagers, leurs revendications et leurs compétences. Présentation de différentes actions de pratiques communautaires et d'advocacy collectifs en santé mentale.</p> <p><b>Modalités pédagogiques générales</b> Cours ex-cathedra, lectures, tutorats, discussion et expérimentation sur le terrain auprès d'une communauté.</p>		
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
	<p><b>Buts de l'évaluation</b> Vérifier la capacité de se lancer dans une démarche de projet de promotion à la santé en intégrant les concepts développés dans les trois unités d'enseignement.</p> <p><b>deux</b></p> <p>Les trois unités seront évaluées par la conceptualisation d'un projet d'intervention en promotion de la santé dans une communauté élaboré en groupe de quatre à cinq personnes, au fil du trimestre sous la supervision d'un professeur pendant les tutorats.</p> <p><b>Forme</b> Construction au fil du module du projet par le groupe. Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent toutes et tous... <b>doit être annoncé à léa responsable du module qui pourra demander</b> la raison, l'absence de l'étudiant-e à un tutorat <b>entraîne l'échec du module pour cet-t-e</b> <b>la semaine 25</b> Le projet fera l'objet d'un travail écrit à remettre à l'enseignant superviseur pour le 24 juin... en groupe à la semaine 27.</p>		
7	<b>Modalités de remédiation *</b>	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<p><b>Autres modalités de remédiation</b> La remédiation est effectuée sous forme d'un dossier individuel <del>ou commun si le groupe est en échec</del>. Le dossier, d'une dizaine de page, développe une ou plusieurs thématiques du module selon l'indication de la responsable du module. Le dossier est à rendre en semaine 33. En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.</p>		
8	<b>Remarques</b>		
9	<b>Bibliographie</b>		
	<p>Douiller, A et coll. (2012). <i>25 techniques d'animation pour promouvoir la santé</i>. Brignais: le Coudrier.</p> <p>Gatto, F., (2010). <i>Enseigner la santé</i>. Editions L'Harmattan.</p> <p>Eyrolles Thapa-Görder, N. Voigt-Radloff, S. (2010). <i>Prävention und Gesundheitsförderung - Aufgaben der Ergotherapie</i>. Stuttgart : Georg Thieme Verlag.</p> <p>Scaffa, M. E., Reitz, S. M., &amp; Pizzi, M. (2010). <i>Occupational therapy in the promotion of health and wellness</i>. Philadelphia: F.A. Davis Co</p> <p>Tessier, S., Andreys, J.-B., &amp; Ribeiro, M.-A. (2004). <i>Santé publique, santé communautaire</i>. Paris: Maloine.</p> <p>Tremblay, M.M., Brousseau, M., (2010). <i>Perspectives théoriques en éducation à la santé et tenue de dossier</i>. Revue canadienne d'ergothérapie, 78,6-12</p> <p>www.quint-essenz.ch, a service of Health Promotion Switzerland&amp;#8232; Swiss Model for Outcome Classification (SMOC), Version 1.2, 14.11.2006</p>		

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Modèles et interventions en promotion à la santé</b>	<b>2013-2014</b>
---	---------------------------	---	------------------

10 **Enseignants**  
 Bacq Nathalie  
 Bonetti Cristina  
 Leroy Anne  
 Monin Michelle  
 Scheder Dominique  
 Schuler Roger  
 Skuza Krzysztof  
 Sperisen Nicolas  
 Wilhelm Christian  
 Zbinden Barbara

**Nom du responsable de module \***  
 MONIN Michelle

**Descriptif validé le \***  
 31 janvier 2014

**Descriptif validé par \***  
 MEYER Sylvie

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1 Intitulé du module		Modèles et interventions auprès des enfants et adolescents		2013-2014
<b>Code</b> S.ER.SO.2426.F.13	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétences visées</b>				
Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique.				
Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités.				
Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.				
Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus.				
Eb1 Identifier chez l'individu les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.				
Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usagers et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.				
<b>Buts</b>				
Ce module vise à connaître des instruments à évaluation, modèles et techniques utilisés en ergothérapie dans des contextes comme le domicile, l'école, l'institution, auprès des enfants et adolescents avec des troubles moteurs, cognitifs, sensoriels et/ou psycho-affectifs limitant leurs activités et participation.				
Il vise à les mettre en œuvre afin de faciliter leur engagement dans le jeu, la communication, les soins corporels, les déplacements, les activités scolaires et extrascolaires selon les principes de la pratique centrée sur la famille.				

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Modèles et interventions auprès des enfants et adolescents</b>	<b>2013-2014</b>
5	<p><b>Contenu et formes d'enseignement *</b></p> <p><b>Unité 1. Evaluation, 2 ECTS</b> (S.Ray-Kaeser) <b>Unité 2. Intervention, 3 ECTS</b> (R.Garo-Calderari, E. Rossini-Dreck, L. Vuilleumier, S. Ray-Kaeser)</p> <p><b>Unité 1. Evaluation</b> 32 périodes L'unité 1 est consacrée au processus d'évaluation et aux instruments permettant l'analyse de la performance dans la réalisation des activités requises et souhaitées.</p> <p>Instruments d'évaluation: - environnement, - activité/participation, - psychosociaux, - neuropsychologiques, - sensorimoteurs.</p> <p><b>Unité 2. Intervention</b> 48 périodes L'unité 2 est consacrée aux interventions en ergothérapie auprès des enfants et adolescents et aux moyens qui sont génériques et spécifiques à des populations et/ou à des contextes.</p> <p>Moyens génériques-transversaux: - raisonnement clinique, - usage conscient de soi, - activités, - environnement non-humain, - processus d'enseignement-apprentissage, - stimulations sensorielles avec réponse adaptée, - occupation, - pratique centrée sur la famille.</p> <p>Modèles, méthodes et techniques spécifiques: - enseignement-apprentissage : 4QM, - acquisition d'habiletés motrices : CO-OP, NTT, - comportementaux, psycho-éducatifs et relationnels : ABA, TEACCH, DENVER, SAS, - neuro-développemental NDT, - intégration Sensorielle INS, - AVQ-AIVQ, - jeu, - coaching des parents: OPC, - interventions en milieu scolaire : P4C, - habiletés visuo-perceptives, - habiletés bimanuelles : CIMT, HABIT, - habiletés grapho-motrices, - biomécanique, orthèses, aides techniques et positionnement, - technologies d'assistance et adaptations de l'environnement,</p> <p>Interventions en contexte: - recommandations pour les enfants avec TAC, TDAH, TED, PC.</p> <p><b>Modalités pédagogiques générales</b> Cours ex-cathedra, lectures, tutorats, travaux en groupe, études de cas Modalités pédagogiques générales Cours ex-cathedra, lectures, tutorats, travaux en groupe, études de cas</p>		
6	<p><b>Modalités d'évaluation et de validation *</b></p> <p><b>But de l'évaluation</b> Unité 1. Vérifier l'acquisition des connaissances sur les instruments d'évaluation. Unité 2. Vérifier l'acquisition des méthodes et techniques d'intervention et la capacité à les mobiliser dans une démarche clinique.</p> <p><b>Forme</b> Unité 1. Présentation orale d'un instrument par groupe et réalisation d'un dossier écrit. Semaine 22. Unité 2. Examen écrit de 2h00. Semaine 27.</p> <p>La note finale du module est calculée proportionnellement au nombre de crédit de l'unité. Les unités sont évaluées au 1/4 de point et le module au 1/2 point.</p>		
7	<p><b>Modalités de remédiation *</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)</p>	<p>7a <b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b></p> <p><input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)</p>	
<p><b>Autres modalités de remédiation</b> Remédiation possible par correction des dossiers (unité 1) et examen écrit de 2h00 heures (unité 2). Semaine 33. En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.</p>			

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Modèles et interventions auprès des enfants et adolescents</b>	<b>2013-2014</b>
---	---------------------------	---	------------------

8	<b>Remarques</b>
---	------------------

9	<b>Bibliographie</b>
---	----------------------

Case-Smith, J. & O'Brien, J.C. (2010). *Occupational Therapy for Children*. Missouri : Mosby/Elsevier.  
Kramer, P. & Hinojosa, J. (2010). *Frames of Reference for Pediatric Occupational Therapy (third edition)*. Baltimore : Lippincott Williams & Wilkins.  
Lane, S. & Bundy, A. (2011). *Kids Can Be Kids: A Childhood Occupations Approach*. Philadelphia : F.A. Davis Company.  
Rodger, S. (2010). *Occupation Centred Practice with Children: A Practical Guide for Occupational Therapists*. Chichester : John Wiley & Sons.

10	<b>Enseignants</b>
----	--------------------

Garo-Calderari Rossana  
Ray-Kaeser Sylvie  
Rossini Emmanuelle  
Vuilleumier Laurent

**Nom du responsable de module \***  
Sylvie Ray-Kaeser

**Descriptif validé le \***  
16.01.2014

**Descriptif validé par \***  
Sylvie Meyer



## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

### 1 Intitulé du module 2013-2014 **Modèles et interventions psychosociaux**

<b>Code</b> S.ER.SO.2427.F.13	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 6 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	---

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétences visées**  
Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités.  
Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société  
Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.  
Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement.  
Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.  
Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

**Buts**  
Connaitre et mettre en œuvre des modèles utilisés en ergothérapie auprès de populations concernées par une problématique de santé psychique.

Intégrer les modèles dans une démarche clinique, pour des clients principalement atteints dans leurs fonctions cognitives, affectives et psychosociales.

L'unité 1 regroupe des modèles transversaux qui peuvent être utilisés dans différents contextes et pour différentes populations.  
L'unité 2 regroupe des interventions en ergothérapie explicitées dans un axe spécifique à des populations et/ou à des contextes.

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Modèles et interventions psychosociaux</b>	<b>2013-2014</b>
<b>5</b>	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
	<p><b>Unité 1. Modèles transversaux, 3 ECTS</b> (C. Bonetti, C. Brokatzky, C. Ecuyer, M. Gonthier, N. Kühne, I. Margot-Cattin)  <b>Unité 2. Populations et contextes, 3 ECTS</b> (V. Baudinat-Emmenegger, C. Bonetti, N. Kühne, C. Marchetti, C. Moreillon, C. Pfister el Maliki, M. Rutz, T. Tarabori)</p> <p><b>Modalités pédagogiques générales</b> Cours magistraux, lectures, discussions</p> <p><b>Unité 1. Modèles transversaux</b> 38 périodes Le contexte général et le cadre légal des traitements en psychiatrie, mesures de contrainte, droits des patient-e-s, directives anticipées, l'évaluation en psychiatrie et santé mentale, 4 périodes</p> <p>1. Les modèles cognitifs Thérapie Cognitive et Comportementale, 6 périodes. Remédiation et réadaptation cognitive. Approches cognitives et troubles psychiatriques chroniques, les programmes et leurs spécificités (CRT, IPT, RECOS), le modèle de Allen (présentation des concepts, des niveaux de handicap définis et des méthodes d'évaluation LACL et RTI), la remédiation cognitive dans les démences, 6 périodes.</p> <p>2. Les modèles psychoaffectifs Les modèles psychodynamiques. Historique et introduction aux principaux concepts, l'appareil psychique (points de vue topique, économique et dynamique), aspects psychopathologiques et thérapeutiques, 6 périodes.</p> <p>3. Les modèles psycho-sociaux Le modèle systémique. Théorie générale des systèmes, cybernétique et théories de la communication, introduction aux principes de la thérapie systémique, 6 périodes. L'approche phénoménologie, 6 périodes. La thérapie du milieu et le courant de la psychiatrie sociale, 2 périodes. Le modèle de Kawa, 2 périodes.</p> <p><b>Unité 2. Populations et contextes</b> 48 périodes</p> <p>Populations spécifiques présentant des troubles psychiques : Ergothérapie auprès de personnes présentant une démence, 12 périodes. Ergothérapie auprès des personnes âgées, 4 périodes. Ergothérapie auprès des enfants et des adolescents, 8 périodes.</p> <p>Contextes d'intervention : Ergothérapie en soins psychiatriques aigus, 4 périodes. Traitements ergothérapeutiques au cabinet, 4 périodes. Ergothérapie en atelier et activités artisanales, 12 périodes. Ergothérapie à domicile, 4 périodes.</p>		
<b>6</b>	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
	<p><b>Buts de l'évaluation</b> Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours et la capacité de les mobiliser dans une démarche clinique.</p> <p><b>Unité 1. Modèles transverses</b> Examen écrit de 2 heures en semaine 27. La note compte pour la 1/2 de la note du module.</p> <p><b>Unité 2. Interventions pour des populations et des contextes spécifiques</b> Dossier réalisé par groupe de 4 étudiant-e-s, à rendre en semaine 26. La note compte pour la 1/2 du module. Le dossier porte sur un instrument d'évaluation utilisé dans la pratique en santé mentale et/ou en psychiatrie. Les groupes se répartissent les instruments proposés en début de module.</p>		
<b>7</b>	<b>Modalités de remédiation *</b>	<b>7a</b>	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<p><b>Autres modalités de remédiation</b> En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. Remédiation possible par examen écrit pour l'unité 1 et par complément du dossier pour l'unité 2. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1<sup>e</sup> session. L'examen écrit est refait en semaine 33. Les dossiers sont complétés ou corrigés pour la semaine 33. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.</p>		
<b>8</b>	<b>Remarques</b>		
<b>9</b>	<b>Bibliographie</b>		
	<p>Manidi, M.-J. (Ed.), (2005). <i>Ergothérapie comparée en santé mentale et psychiatrie</i>. Lausanne : Cahiers de l'éesp, no 43.          Long, C., &amp; Cronin-Davis, J. (Eds.). (2006). <i>Occupational therapy evidence in practice for mental health</i>. Oxford : Wiley-Blackwell.          Creek, J., &amp; Lougher, L. (2011). <i>Occupational therapy and mental health</i>. Edinburgh : Elsevier Churchill Livingstone.</p>		

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Modèles et interventions psychosociaux</b>	<b>2013-2014</b>
---	---------------------------	---	------------------

10 **Enseignants**  
 Baudinat Véronique  
 Bonetti Cristina  
 Ecuyer Catherine  
 Kühne Nicolas  
 Marchetti Celine  
 Margot Cattin Isabel  
 Pfister El Maliki Anne-Catherine  
 Rutz Mélanie  
 Tarabori Tiziana  
 Vacataire  
 Vacataire2

**Nom du responsable de module \***  
 Nicolas Kühne

**Descriptif validé le \***  
 14.02.2014

**Descriptif validé par \***  
 Sylvie Meyer

## Descriptif de module

Domaine : Santé  
Filière : Ergothérapie

### 1 Intitulé du module Occupations des usagers: thématiques choisies 2013-2014

<p><b>Code</b> S.ER.SO.2428.F.13</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor           <input type="checkbox"/> Master           <input type="checkbox"/> MAS           <input type="checkbox"/> EMBA           <input type="checkbox"/> DAS           <input type="checkbox"/> CAS           <input type="checkbox"/> Autres</p>		
<p><b>Niveau</b>  <input type="checkbox"/> module de base  <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

<p>5 ECTS</p>	<p><b>Langues(s)</b>  <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---------------	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

#### Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.

Cb4 Connaître les facteurs susceptibles d'influencer sa propre santé et celle de ses collègues. Prendre des mesures actives afin de minimiser les risques de nuire à sa santé et à celles des autres.

Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-e-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.

Fb3 Transmettre son savoir spécifique aux usager-ère-s, à l'équipe ou à d'autres personnes concernées.

Gb1 Connaître et exprimer les limites de ses propres compétences. Reconnaître les situations dans lesquelles l'action de l'ergothérapie est limitée ou pour lesquelles des buts thérapeutiques ne peuvent pas être posés.

#### Buts

Développer l'aptitude des étudiants-e-s à intervenir auprès des usagers-ères dans des engagements occupationnels divers.

Sensibiliser les étudiant-e-s aux caractéristiques particulières des occupations présentées dans ce module, ainsi qu'aux limites des interventions possibles.

Rendre les étudiants-e-s capables d'analyser et d'adapter les engagements occupationnels des usagers, notamment par des activités favorisant la santé psychique.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

**Unité 1. Répertoires occupationnels.** 3 ECTS (M. Démurger, G. Grimm, S. Oppliger, L. Oppizzi, M. Steffen)

**Unité 2. Occupation humaine et santé psychique.** 2ECTS (C. Bonetti, M. Démurger, M. Steffen)

#### Modalités pédagogiques générales

Cours ex cathedra, exercices, séminaires avec travaux de groupe encadrés

#### Unité 1. Répertoires occupationnels

44 périodes

Du répertoire occupationnel de l'être humain, 6 thématiques sont questionnées dans une perspective ergothérapeutique. Elles sont présentées et décrites selon des données épidémiologiques, sociodémographiques, neuroscientifiques et sociales. L'engagement occupationnel est discuté en terme de facilitation à la participation, d'amélioration de la qualité de vie, ainsi qu'en terme de déprivation et d'injustice occupationnelles.

Les thématiques présentées sont les activités physiques, les habitudes addictives, les réseaux sociaux virtuels (3.0), la vie affective, la vie en milieu carcéral et la vie spirituelle.

#### Unité 2. Occupation humaine et santé psychique

24 périodes

De manière transversale aux thématiques présentées dans l'unité 1, l'importance du Faire dans l'existence de la personne sera étudiée d'une part à l'aide du modèle conceptuel de l'occupation humaine (MOH), et d'autre part au travers d'activités basées sur des outils d'intervention actuels de santé psychique (Créativité, gestion de soi, pleine conscience, sentiment de valeur propre).

Le MOH et sa conceptualisation de l'homme en action sont présentés. Les différentes composantes du modèle sont explicitées, et les principaux instruments d'évaluation décrits. Afin d'illustrer les possibilités d'intervention, des activités contribuant à l'amélioration de la qualité de vie sont présentées. Ces activités sont expérimentées dans les travaux de groupe pédagogiques.

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

**1 Intitulé du module** **Occupations des usagers: thématiques choisies** **2013-2014**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Buts de l'évaluation**

Pour chacune des thématiques présentées, l'étudiant-e connaît les principales données épidémiologiques, sociodémographiques, neuroscientifiques et sociales. Il/elle identifie les contributions à la participation en terme d'amélioration de la qualité de vie, et d'injustices, de déprivations occupationnelles.

Il/elle comprend la vision de l'être humain en action du MOH et connaît ses différentes composantes. Il/elle saisit l'éventail des instruments d'évaluation issus du MOH et leurs caractéristiques.

Il/elle connaît les principaux mécanismes neuronaux, ou modèles, explicatifs des différents outils d'interventions de santé psychique présentés. Il/elle propose des activités favorisant la qualité de vie pour chacun des outils d'intervention présentées.

**Forme**

Présentations orales et travaux en groupe au cours du semestre. La note obtenue compte pour 3/5 de la note du module.

Travail écrit individuel consistant à la création d'un portfolio d'activités, rendu en semaine 27. La note obtenue compte pour 2/5 de la note du module.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les évaluations (dossiers ou présentations orales) ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. Un dossier de 5 pages complétant les présentations orales est rendu à la semaine 33. Les travaux écrits individuels sont complétés ou corrigés pour la semaine 33. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

**8 Remarques**

**9 Bibliographie**

- Brown, C., & Stoffel, V. (2010). *Occupational Therapy in Mental Health: a vision for participation*. Philadelphia: F.A. Davis.  
Cole, F. (2009). *Mental Health and physical activity: enabling participation*. In J. Creek & L. Lougher (Eds.), *Occupational Therapy and Mental Health* (pp. 227-303) (4th ed.). Philadelphia: Elvsiwer.  
Creek, J., & Lougher, L. (Eds.). (2008). *Occupational therapy and mental health* (4th ed.). London: Churchill Livingstone Elsevier.  
Cronin-Davis, J., & Sainty, M. (Eds.). (2012). *Occupational therapists' use of occupation-focused practice in secure hospitals: Practice guideline*. London: College of Occupational Therapists.  
Hasselkus, B. R. (2011). *The meaning of everyday occupation* (2nd ed.). Thorofare: SLACK Incorporated.  
Kielhofner, G. (2008). *Model of Human Occupation: Theory and Application* (4th ed.). Philadelphia: Lippincott Williams & Wilkins.  
Lancaster, J., & Chacksfield, J. (2009). *Substance misuse*. In J. Creek & L. Lougher (Eds.), *Occupational Therapy and Mental Health* (2nd ed., pp. 535-557). London: Elvsiwer.  
McCull, M. A. (2012). *Spirituality and Occupational Therapy* (2nd ed.). Ottawa: CAOT Publications.  
Pizzie, M. A., & Reitz, M. (2010). Promoting Sexual Health: an occupational perspective. In M. E. Scaffa, M. Reitz, & M. A. Pizzie (Eds.), *Occupational Therapy in the Promotion of Health and Wellness* (pp. 307-328) (3rd ed.). F.A. Davis.  
Verdonck, M. C., & Ryan, S. (2008). *Mainstream Technology as an Occupational Therapy Tool: Technophobe or Technogeek?* The British Journal of Occupational Therapy, 71(6), 4.  
Whiteford, G., & Wright-St Clair, V. (2004). *Occupation and practice in context*. Sydney: Churchill Livingstone.

**10 Enseignants**

Bonetti Cristina  
Clerc-Grimm Gisèle  
Démurger Magali  
Oppizzi Luca  
Oppliger Séverine  
Steffen Magali

**Nom du responsable de module \***

DEMURGER Magali

**Descriptif validé le \***

14.02.2014

**Descriptif validé par \***

MEYER Sylvie

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1 Intitulé du module		Intégration 3		2013-2014
<b>Code</b> S.ER.SO.2473.F.13	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 4 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétences visées</b>				
Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société				
Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.				
Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement.				
Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.				
Bb3 Communiquer efficacement - oralement, par écrit ou électroniquement - des informations relatives aux usagers, à ceux-ci, à leurs proches, à l'équipe, aux supérieurs et aux répondants des coûts.				
Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.				
Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.				
<b>Buts</b>				
Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats. Documenter les fondements scientifiques d'une intervention et communiquer à son sujet.				
Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et les mettre en relation.				
Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>Unité 1. Analyse de situations. 4 ECTS</b> (S. Ray, R. Calderari, N. Kühne, H. Catalkaya, M. Démurger, T. Mareda)				
<b>Unité 1. Analyse de situations</b>				
Les caractéristiques contextuelles du client et de l'intervention.				
La condition de santé du client.				
Les informations nécessaires avant d'entrer en contact avec une personne.				
Les autres prestations.				
Le premier contact et l'établissement de la relation.				
Les modèles et cadres de référence pertinents à la situation.				
Le contenu, les moyens, la procédure d'évaluation.				
L'analyse des résultats de l'évaluation et la problématisation.				
Le rapport d'évaluation.				
Le plan d'intervention et la négociation des objectifs.				
L'organisation temporelle de l'intervention et les moyens utilisables.				
La relation et son développement au fil de l'intervention.				
La mise en œuvre de l'intervention dans les séances.				
La progression de l'intervention et la mesure des progrès du client.				
Les divers rôles professionnels assumés par l'ergothérapeute.				
La mesure et l'évaluation des résultats à la fin de l'intervention.				
La clôture de l'intervention et sa gestion administrative.				
<b>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques</b>				
Par groupe de trois supervisé-e-s par un-e ergothérapeute et un-e enseignant-e de l'école, les étudiant-e-s répondent par écrit à des questions concernant une vignette clinique. Les questions et les réponses sont communiquées via cyberlearn. Au cours du semestre des évaluations permettent aux étudiant-e-s de progresser dans une intervention simulée et aux enseignant-e-s d'évaluer les réponses apportées par les étudiant-e-s.				
Présence obligatoire				

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Intégration 3</b>	<b>2013-2014</b>
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
	<p><b>Buts de l'évaluation</b> Vérifier la capacité des étudiant-e-s à : Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats. Chercher les évidences qui soutiennent les décisions d'intervention. Documenter une intervention et communiquer à son sujet. Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et à les mettre en relation. Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.</p> <p><b>Forme</b> Evaluation au fil du cours. En cas de plagiat de la réponse d'un autre groupe ou de celle des enseignant-e-s, le groupe obtient un zéro pour le document rendu. Les réponses non fournies sont notées 0; les réponses rendues au delà du délai sont notées 1. Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'ils ou elles soient présent-e-s au séminaire. Toute absence au séminaire enlève 2 points à la note du séminaire peu importe la raison. Quelle qu'en soit la raison, l'absence de l'étudiant-e à 3 séminaires ou plus entraîne l'échec du module pour cet-te étudiant-e.</p>		
7	<b>Modalités de remédiation *</b>	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<p><b>Autres modalités de remédiation</b> En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. La remédiation est effectuée sous forme d'un dossier individuel ou commun si le groupe est en échec. Le dossier, d'une dizaine de page, développe une ou plusieurs questions du module selon l'indication de l'enseignant-e. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.</p>		
8	<b>Remarques</b>		
9	<b>Bibliographie</b>		
10	<b>Enseignants</b>		
	Catalkaya Hayriye Démurger Magali Garo-Calderari Rossana Kühne Nicolas Mareda Thérèse Meyer Sylvie Ray-Kaeser Sylvie		
	<p><b>Nom du responsable de module *</b> Sylvie Meyer</p>		
	<p><b>Descriptif validé le *</b> 30.01.2014</p>		<p><b>Descriptif validé par *</b> Sylvie Meyer</p>

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

<b>1 Intitulé du module</b>		<b>Travail de Bachelor projet</b>		<b>2013-2014</b>
<b>Code</b> S.ER.SO.2481.F.13	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input checked="" type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétences visées</b> Bb4 Saisir diverses occasions pour exposer publiquement, des connaissances propres à l'ergothérapie. Cb2 Respecter les principes déontologiques de l'équipe, la confidentialité, les prescriptions médicales, ainsi que la spécificité d'autres groupes de professionnels. Eb2 Saisir les occasions qui se présentent pour informer de manière adéquate l'équipe interprofessionnelle ainsi que l'opinion publique sur les missions de l'ergothérapie quant à l'occupation et à la participation sociale. S'engager dans des projets de prévention et de promotion de la santé. Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.				
<b>Buts</b> Poser un but et des questions de recherche. Concevoir une problématique de recherche fondée sur la littérature. Définir des moyens d'obtention et d'analyse d'information pertinents. Juger des aspects éthiques d'une démarche de recherche. Rédiger une ébauche de protocole de recherche.				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>Unité 1. Le projet, 5 ECTS.</b> (M. Bertrand Leiser, N. Kühne, S. Meyer, autres enseignant-e-s de la filière, vacataires)				
<b>Modalités pédagogiques générales</b> Cours et séminaire Tutorat par groupe d'étudiant-e-s par deux personnes dont l'une au moins est un-e professeur-e de l'école. L'ensemble de la procédure du travail de bachelor fait l'objet d'une réglementation de l'école accessible sur le site <a href="http://www.eesp.ch">www.eesp.ch</a> .				
<b>Unité 1. Le projet</b> 12 périodes de cours et 12 périodes de séminaires à choix. La réglementation et les étapes de production du travail de bachelor (24h). Le protocole de recherche: les contenus usuels d'un protocole et les travaux nécessaires à sa production (4h). Les moyens d'obtention d'informations : le questionnaire, les guides d'entretien, l'observation (6h). Trois séminaires possible sur inscription en fonction des intérêts des étudiant-e-s et correspondant à chacun des moyens d'obtention des informations (12h).				
<b>Modalités pédagogiques spécifiques</b> Les étudiant-e-s réfléchissent aux objets qui les intéressent, notamment en prenant connaissance des offres (cyberlearn) et s'organisent en groupes de deux ou trois personnes. Les groupes d'étudiant-e-s remettent en six exemplaires au ou à la responsable du module en s12, un thème de travail de bachelor sous la forme d'une demi-page décrivant l'objet qui les intéresse (formulaire cyberlearn). Le délai est impérativement respecté. Dès s13, après avoir reçu le nom de leur expert-e interne (cyberlearn), les groupes travaillent à leur projet sous la supervision de l'expert-e interne puis directeur ou directrice et le cas échéant leur expert-e externe (5-10h d'encadrement et env. 130h de travail personnel). Les groupes peuvent soutenir leur projet au fil du semestre sous réserve des fermetures de l'école.				
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>				
<b>Buts de l'évaluation</b> Vérifier la capacité des étudiant-e-s à ébaucher un projet de travail de recherche. Les critères d'évaluation figurent dans la réglementation des travaux de bachelor. Le délai de la première session est s37. La remédiation court jusqu'en s41.				
<b>7 Modalités de remédiation *</b>		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		



## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1 <b>Intitulé du module</b>	<b>Travail de Bachelor projet</b>	<b>2013-2014</b>
<p><b>Autres modalités de remédiation</b> En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation. Tout dépassement des délais sans avoir soutenu le projet est considéré comme un échec. L'ultime délai pour le répétition du module est s7 de l'année civile qui suit le démarrage du projet.</p>		
<p>8 <b>Remarques</b></p>		
<p>9 <b>Bibliographie</b> Fortin, M-F. (2010). <i>Fondements et étapes du processus de recherche</i>. Montréal: Chenelière Éducation. Loiselle, C., Profetto-McGrath, J., Polit, D., &amp; Tatano Beck, C. (2007). <i>Méthodes de recherche en sciences infirmières : approches quantitatives et qualitatives</i>. Saint-Laurent (Québec): ERPI.</p>		
<p>10 <b>Enseignants</b> Bertrand Leiser Martine Kühne Nicolas Meyer Sylvie</p>		
<p><b>Nom du responsable de module *</b> MEYER Sylvie</p>		
<p><b>Descriptif validé le *</b> 14.02.2014</p>	<p><b>Descriptif validé par *</b> MEYER Sylvie</p>	